



Prélèvements automatiques pour la demi-pension (pour les familles ayant choisi ce mode de paiement)

publié le 17/04/2020

Prélèvements automatiques pour la demi-pension (pour les familles ayant choisi ce mode de paiement) : afin de prendre en compte la situation sociale de nombreuses familles lié à la pandémie, les prélèvements automatiques prévus au mois d'avril et de mai sont annulés. Nous vous informerons début juin des nouvelles modalités des prélèvements automatiques.



**Académie
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**